

Délibération CA 2017/07/11 – 1

Point 3 de l'Ordre du Jour :

PRÉSENTATION de L'ÉQUIPE POLITIQUE et ÉLECTION de VICE-PRÉSIDENT.E.S DÉLÉGUÉ.E.S – (SUITE)

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la liste des 6 Vice-président.e.s délégué.e.s et des portefeuilles proposés par le Président et élisent :

- **Mme Clotilde BOULANGER**, Vice-présidente déléguée *Stratégie Doctorale*
- **M. Thierry CACHOT**, Vice-président délégué *Amélioration continue de l'Offre de Formation - Accréditation*
- **M. Alain GUYOT**, Vice-président délégué *Vie Culturelle, Culture Scientifique, Technique & Industrielle*
- **M. Pierre LEBLOND**, Vice-président délégué *Valorisation*
- **M. Dominique PETITJEAN**, Vice-président délégué *Transformation Pédagogique*
- **M. Pascal TISSERANT**, Vice-président délégué *Égalité - Diversité*

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent les candidatures proposées par le Président et élisent **Mme Clotilde BOULANGER et MM. Thierry CACHOT, Alain GUYOT, Pierre LEBLOND, Dominique PETITJEAN et Pascal TISSERANT** comme Vice-président.e.s délégué.e.s, en charge des portefeuilles ci-dessus détaillés.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	20
Représentés	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	20
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	4

Fait le 12 juillet 2017


 Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 19 JUIL. 2017**

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **11 JUILLET 2017**

Délibération CA 2017/07/11 – 2

Point 6 de l'Ordre du Jour:

PARTICIPATION de L'UNIVERSITÉ de LORRAINE en tant que MEMBRE FONDATEUR de L'ASSOCIATION "INVENT METZ CAMPUS "

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 1

A l'initiative de Metz-Métropole, l'Université participe aux travaux préparatoires en vue de la création d'une association ayant vocation à rassembler les acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les entreprises et Metz Métropole au sein du Technopôle messin.

La cotisation est déterminée annuellement par le conseil d'administration de l'association.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la participation de l'Université de Lorraine en tant que membre fondateur de l'association " Invent Metz Campus ".

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	20
Représentés	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	24
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 12 juillet 2017



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 19 JUIL. 2017

Délibération CA 2017/07/11 – 3

Point 7 de l'Ordre du Jour :

DÉSIGNATION de 2 PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES du CONSEIL D'ADMINISTRATION appelées à siéger au BUREAU du CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Bruno MARTIN a répondu favorablement à l'appel à candidature.
L'autre siège est déclaré vacant, à ce jour.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration désignent à l'unanimité **M. Bruno MARTIN** en tant que membre du Bureau du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
<i>Présents</i>	19
<i>Représentés</i>	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 12 juillet 2017

Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 19 JUIL. 2017**

Délibérations CA 2017/07/11 – 4 à 5

Point 8 de l'Ordre du Jour :

ÉLECTION de MEMBRES de la SECTION DISCIPLINAIRE du CONSEIL D'ADMINISTRATION compétente à l'égard des ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS - Complément

Document transmis aux Administrateurs

Suite à appel à candidature, M. Camille DIOU et Mme Hélène BOULANGER ont répondu favorablement pour siéger à la section disciplinaire du Conseil d'Administration compétente à l'égard des Enseignants et Enseignants-Chercheurs, au titre du collège B.

Délibération CA 2017 07 11 – 4

Délibération :

Les membres élus du collège B du Conseil d'Administration élisent en leur sein à l'unanimité :

- **M. Camille DIOU**
- **Mme Hélène BOULANGER**

en tant que maîtres de conférences ou personnels assimilés, membres du collège B de la section disciplinaire du Conseil d'Administration, compétente à l'égard des Enseignants et Enseignants-Chercheurs.

Résultat du vote à bulletin secret :

Nombre de membres en exercice	6
Nombre de votants	6
Présents	4
Représentés	2
Nombre de Bulletins NULS	0
Nombre de Bulletins POUR	6
Nombre de Bulletins CONTRE	0
Nombre de Bulletins BLANCS	0

Délibération CA 2017 07 11 – 5

Délibération :

Les membres élus du collège B du Conseil d'Administration élisent à l'unanimité :

- **Mme Maryse IVERN (à titre permanent)**

en tant que représentant des personnels titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, membre du collège des autres enseignants de la section disciplinaire du Conseil d'Administration, compétente à l'égard des Enseignants et Enseignants-Chercheurs.

Résultat du vote à bulletin secret :

Nombre de membres en exercice	6
Nombre de votants	6
<i>Présents</i>	4
<i>Représentés</i>	2
Nombre de Bulletins NULS	0
Nombre de Bulletins POUR	6
Nombre de Bulletins CONTRE	0
Nombre de Bulletins BLANCS	0

Délibération CA 2017 07 11 – 6
Délibération :

Les membres élus du collège B du Conseil d'Administration élisent à l'unanimité :

- **Mme Florence PONCET** (appelée à siéger en cas de poursuites engagées à l'encontre d'une personnel du corps des PRCE)

en tant que représentant des personnels titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, membre du collège des autres enseignants de la section disciplinaire du Conseil d'Administration, compétente à l'égard des Enseignants et Enseignants-Chercheurs.

Résultat du vote à bulletin secret :

Nombre de membres en exercice	6
Nombre de votants	6
<i>Présents</i>	4
<i>Représentés</i>	2
Nombre de Bulletins NULS	0
Nombre de Bulletins POUR	6
Nombre de Bulletins CONTRE	0
Nombre de Bulletins BLANCS	0

Fait le 12 juillet 2017



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 19 JUIL. 2017**

Délibération CA 2017/07/11 – 7

Point 9 de l'Ordre du Jour :

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE :*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 2

- Commission Patrimoine Immobilier
- Commission Stratégie du Numérique
- Commission Qualité de Vie au Travail

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la composition des commissions de l'Université de Lorraine :

- Commission Patrimoine Immobilier
- Commission Stratégie du Numérique
- Commission Qualité de Vie au Travail

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	20
Représentés	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	24
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 12 juillet 2017

Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le **19 JUIL. 2017**

Délibérations CA 2017/07/11 – 8 à 10

La Vice-présidente du Conseil d'Administration propose un vote groupé sur les candidatures des 3 commissions.

Point 10 de l'Ordre du Jour :

DÉSIGNATION des REPRÉSENTANTS du CONSEIL D'ADMINISTRATION appelés à siéger dans les COMMISSIONS de L'UNIVERSITÉ de LORRAINE :

- Commission Patrimoine Immobilier
- Commission Stratégie du Numérique
- Commission Qualité de Vie au Travail

Délibération CA 2017 07 11 – 8

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la désignation des représentants du Conseil d'Administration suivants, appelés à siéger dans la **Commission Patrimoine Immobilier** :

collège A	Yves GRANJON
collège B	Francine PAULUS
BIATSS	Geneviève HERR
Usagers	Maël GALLAS

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
<i>Présents</i>	19
<i>Représentés</i>	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	23
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Délibération CA 2017 07 11 – 9

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la désignation des représentants du Conseil d'Administration suivants, appelés à siéger dans la **Commission Stratégie du Numérique** :

collège A	Clotilde BOULANGER
collège B	Évelyne MULLER

BIATSS	Étienne ROZÉ
Usagers	Maël GALLAS

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
<i>Présents</i>	19
<i>Représentés</i>	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	23
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Délibération CA 2017 07 11 – 10
Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la désignation des représentants du Conseil d'Administration suivants, appelés à siéger dans la **Commission Qualité de Vie au Travail** :

collège A ou	
collège B	Christophe NEMOS
BIATSS	Eric BEGEL

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
<i>Présents</i>	19
<i>Représentés</i>	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	23
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 12 juillet 2017


 Le Président
 Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 19 JUL. 2017**

Délibérations CA 2017/07/11 – 11 à 13

Le Président propose un vote groupé sur les points 11 à 13 de l'ordre du jour.

Point 11 de l'Ordre du Jour :

MODIFICATION du RÈGLEMENT INTÉRIEUR du PÔLE SCIENTIFIQUE TEMPS, ESPACES, LETTRES, LANGUES (TELL)

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 3

Afin de rendre son règlement intérieur conforme à la réglementation, le conseil du Pôle Scientifique TELL a revu la liste des personnalités extérieures et les modalités de leur désignation ainsi que les règles relatives à l'élection du directeur.

Délibération CA 2017 07 11 – 11

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la modification du Règlement Intérieur du Pôle Scientifique Temps, Espaces, Lettres, Langues (TELL).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
<i>Présents</i>	20
<i>Représentés</i>	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	24
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Point 12 de l'Ordre du Jour :

MODIFICATION des STATUTS de L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE en GÉNIE des SYSTEMES et de L'INNOVATION (ENSGSI)

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 4

Parmi les nouvelles modalités apportées au fonctionnement du conseil d'école, la consultation à distance est ressortie comme le moyen à mettre en place pour faciliter la participation personnelle des personnalités extérieures au conseil d'école. Aussi, l'école propose-t-elle l'ajout d'un alinéa à l'article 8 de ses statuts.

Délibération CA 2017 07 11 – 12

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la modification des statuts de l'École Nationale Supérieure en Génie des Systèmes et de l'Innovation (ENSGSI).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	20
Représentés	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	24
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Point 13 de l'Ordre du Jour :
CHANGEMENT de NOM de L'ÉCOLE SUPERIEURE des SCIENCES et TECHNOLOGIE de L'INGÉNIEUR de NANCY (ESSTIN) dite POLYTECH NANCY
Document transmis aux Administrateurs
★ ANNEXE 5

L'école a manifesté son intérêt pour faire partie du réseau Polytech, en tant que fondation partenariale, par délibération du Conseil d'Administration du 20 septembre 2016.

Par suite, l'ESSTIN retient dans ses statuts les règles attachées au réseau et à son identité (CA du 31 janvier 2017). Ces règles comprennent un nom en « Polytech » ainsi qu'une structuration des diplômes (mise en place de 4 diplômes en lieu et place du diplôme ESSTIN).

Il apparaît que la décision du Conseil n'a pas pris en compte l'ensemble des caractéristiques des écoles du réseau en termes d'identification ; c'est en effet la mention « **École Polytechnique de l'Université de [...]** » qui a vocation à figurer au sein des diplômes concernant l'école.

Par suite, l'ESSTIN exprime la volonté de prendre le nom officiel « École Polytechnique de l'Université de Lorraine » et le nom d'usage « Polytech Nancy » selon la nomenclature des écoles du réseau.

Le Conseil est invité à se prononcer sur ces noms ainsi que sur les modifications statutaires qu'ils induisent.

Délibération CA 2017 07 11 – 13
Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent, d'une part, le changement du nom officiel de l'ESSTIN, école interne régie par l'article L713-9 du Code de l'Éducation, en "Ecole Polytechnique de l'Université de Lorraine" ; d'autre part, les modifications subséquentes de ses statuts.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	20
Représentés	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	24
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 12 juillet 2017


 Le Président
Pierre MUTZENHARDT

• **Transmis au Recteur Chancelier le 19 JUIL. 2017**

Délibération CA 2017/07/11 – 14

Point 14 de l'Ordre du Jour :

CAMPAGNE D'AVANCEMENT 2016 des PERSONNELS CONTRACTUELS : VOLUME de PROMOTION de GRADE
Document transmis aux Administrateurs ★ ANNEXE 6

Sur la campagne 2016, le Conseil d'Administration du 28 février 2017 a pris comme référence le volume 2015 des promotions des personnels ITRF titulaires et le reliquat de la campagne 2015 des personnels contractuels *pour fixer le nombre des promotions de corps offertes à 2.*

Selon la même méthode, il **s'agit de fixer à 16 le nombre des promotions de grade**, en vue de la 2^{ème} opération de promotions organisée à l'automne 2017.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la campagne d'avancement 2016 des personnels contractuels : volume de promotions de grade égal à 16.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
<i>Présents</i>	19
<i>Représentés</i>	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	23
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	6

Fait le 12 juillet 2017



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 19 JUIL. 2017**